

Grippe aviaire hautement pathogène (IAHP)

LE CANADA ENTRE DANS LA HUITIÈME VAGUE DE LA GRIPPE AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE

La huitième vague de détections de l'influenza (grippe) aviaire hautement pathogène (IAHP) au Canada a débuté le 8 septembre avec une détection en Alberta. Depuis, un total de 22 détections ont été signalées en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec. La vague actuelle se déroule de la même façon que les précédentes, où les éclosions débutaient vers la fin août ou le début du mois de septembre, à l'exception de la sixième vague, qui avait commencé en octobre 2024. À l'automne, les migrations se traduisent généralement par un nombre d'infections plus élevé qu'au printemps. Les États-Unis ont également constaté une diminution des détections au cours de l'été, mais les cas ont commencé à remonter à la fin du mois d'août et en septembre. La majorité d'entre eux se trouvaient dans des troupeaux de dindon du Midwest, plus particulièrement le Dakota du Sud, le Dakota du Nord et le Minnesota.

Considérations relatives à la biosûreté

Un certain nombre de voies d'exposition et de facteurs de risque potentiels ont émergé de l'analyse des éclosions dans plusieurs provinces réalisée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) au moyen des caractéristiques génétiques du virus, de liens épidémiologiques, d'enquêtes et de visites dans les fermes. Parmi les facteurs de risque déterminés pour les élevages de dindon, on retrouve notamment les procédures d'accès aux bâtiments agricoles, l'intégrité des bâtiments agricoles, la gestion des carcasses, la gestion du fumier, l'entreposage de litière, y compris l'ajout de litière pendant le cycle de production, les chargements fractionnés, les bâtiments agricoles multiâges, le mouvement des oiseaux exposés à l'extérieur, le partage d'équipement entre les emplacements, et l'équipement utilisé pour les activités propres et les activités salissantes. Vous trouverez plus de renseignements et les risques détaillés de certaines pratiques ci-dessous.

Tenez compte de ces facteurs de risque dans les procédures de biosûreté de votre ferme, particulièrement en ce qui concerne les pratiques d'accès aux bâtiments agricoles. Plusieurs d'entre eux figurent dans les exigences de

Dans ce numéro :

IAHP
Page 1 - 2

283^e réunion d'affaires
des ÉDC
Page 3

Campagne de
marketing nationale
Page 4

Mise à jour sur le
commerce
Page 5-6

Analyse du marché
Page 7

Communications
d'entreprise
Page 8

Programmes à la ferme
Page 9-10

Mise à jour sur la FCA
Page 11

Mise à jour du TFC et
prochaines réunions
Page 12

Facteurs de risque déterminés

biosûreté du Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF) des ÉDC, mais les ÉDC considéreront les résultats clés comme faisant partie des programmes à la ferme à venir afin de déterminer si des mises à jour sont requises pour renforcer les exigences du programme.

Pratiques d'accès aux bâtiments agricoles (protocoles liés aux bottes et aux vêtements, barrières sanitaires et nettoyage des mains)

- Risque élevé à faible
 - Bottes de ferme, pas de bottes réservées aux bâtiments agricoles
 - Accès aux bâtiments agricoles sans délimitation (pas de barrière sanitaire) et certains EPI
 - Accès aux bâtiments agricoles avec ligne de peinture et certains EPI
 - Accès aux bâtiments agricoles avec un banc et des EPI (bottes pour bâtiment agricole, bleu de travail, gants)

Gestion de la litière (entreposage de la litière)

- Risque élevé à faible
 - Entreposage ouvert accessible pour la faune
 - Entreposage protégé à l'extérieur des bâtiments agricoles
 - Entreposage protégé à l'intérieur des bâtiments agricoles
 - Entreposage protégé à l'intérieur de chaque bâtiment agricole
 - Aucun entreposage à la ferme

Gestion de la litière (ajout de litière pendant la production)

- Risque élevé à faible
 - Tracteur driving in and out of barns
 - Tracteur qui circule à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments agricoles
 - Tracteur qui se rend à la porte basculante du bâtiment agricole pour décharger la litière sans entrer dans le bâtiment
 - Tracteur et équipement qui demeurent dans le bâtiment agricole (sans exposition extérieure)

Gestion de l'équipement (équipement utilisé pour les activités propres et les activités salissantes)

- Risque élevé à faible
 - Même tracteur ou équipement utilisé pour les

tâches propres et les tâches salissantes

- Même tracteur ou équipement, godets distincts pour les tâches propres et les tâches salissantes
- Tracteur ou équipement réservé aux tâches propres et aux tâches salissantes

Gestion des expéditions

- Risque élevé à faible
 - Réduction
 - Chargements fractionnés sur plus de deux jours
 - Chargements fractionnés sur moins de deux jours
 - Chargements complets
- Meilleure pratique : EPI pour les équipes de capture, et nettoyage et désinfection de l'antichambre (très important pour les bâtiments agricoles multiâges ayant une antichambre commune)

Gestion des carcasses (processus, sites et méthodes d'élimination)

- Processus de sortie des bâtiments agricoles, risque élevé à faible :
 - Oiseaux morts retirés avec des bottes pour bâtiment agricole
 - Godet pour oiseaux morts allant dans tous les enclos et au site d'élimination
 - Godets pour oiseaux morts réservés aux bâtiments agricoles, n'allant pas dans les enclos et quittant les bâtiments agricoles pour l'élimination
 - Godets pour oiseaux morts réservés aux bâtiments agricoles, n'allant pas dans les enclos. Transfert du godet d'intérieur vers le godet d'extérieur. Le godet d'extérieur se rend au site d'élimination.
- Gestion des oiseaux morts, risque élevé à faible :
 - Enfouissement dans un tas de fumier non protégé (hangar ouvert)
 - Tas de fumier protégé
 - Composteur ou incinérateur fermé

Élimination du fumier (entreposage et ramassage)

- Risque élevé à faible
 - Tas de fumier non protégé (accessible pour la faune)
 - Tas de fumier protégé
 - Ramassage immédiat, aucun entreposage
 - Meilleure pratique : pour les bâtiments agricoles en production, l'horaire de ramassage doit être pris en compte (p. ex., éviter le ramassage du fumier pendant la saison à risque élevé).

283^e réunion d'affaires des ÉDC

La 283^e réunion d'affaires des Éleveurs de dindon du Canada a eu lieu le 24 septembre 2025 à Calgary, en Alberta.

Voici quelques saillants de la 283^e réunion :

- Darren Ference, le président, y a présenté un rapport du comité exécutif établissant le calendrier des rencontres du comité aux quinzaines et des événements clés, y compris la réunion d'été de la FCA, qui donne suite au sommet du secteur du dindon, et le forum public de l'OMC tenu à Genève.
- Zeno a fourni une mise à jour sur la campagne de marketing nationale, mettant de l'avant le succès de la campagne « Dans l'action, pensez dindon », une initiative multiculturelle axée sur les grillades et ciblant les principales communautés linguistiques, de même qu'une mise à jour complète sur les efforts liés à l'Action de grâce canadienne.
- Un nouveau site Web public est en cours de développement et sera lancé à temps pour les Fêtes.
- Le rapprochement de la période de contrôle 2024-2025 a été finalisé.
- L'allocation des quotas fédéraux de 2025-2026 pour le commerce inter-provincial et les exportations a pris en compte le rapprochement final et certains ajustements après la période de contrôle se rapportant aux détections d'influenza (grippe) aviaire hautement pathogène (IAHP) au cours de la période de contrôle.
- La mise à jour du Comité consultatif sur le marché du dindon (CCMD) indiquait que le comité se réunirait à nouveau pour apporter la touche finale à l'outil prévisionnel qui sera utilisé dans le cadre des discussions portant sur les prévisions de marché pour la période de contrôle 2026-2027.
- Des mises à jour ont également été apportées sur les programmes à la ferme ainsi que sur les dossiers de réglementation et de recherche.
- Le conseil a approuvé le financement de trois projets de recherche, dont deux sont consacrés à l'efficacité des vaccins contre la grippe H5N1 et l'autre, à l'histomonose.
- Des mises à jour ont été fournies sur les communications d'entreprise, y compris sur l'événement de sensibilisation Downtown Diner, ainsi que sur le commerce. Ce dernier point a notamment mis l'accent sur le commerce entre le Canada et les États-Unis, les pressions mondiales sur la gestion de l'offre, le programme de diversification commerciale du Canada, et les difficultés rencontrées à l'OMC.

Campagne de marketing nationale

Convaincre les familles actives à adopter le dindon

Pour la rentrée scolaire, Pensez Dindon^{MC} / Think TurkeyTM est devenue « Dans l'action, pensez dindon » afin de renforcer, sur diverses plateformes, le rôle du dindon canadien comme protéine de choix des familles actives et occupées. La campagne comprenait notamment un programme ciblant les clients des commerces de détail et faisait la promotion du dindon dans les magasins Walmart et sur leur site Web.

Éveiller la fierté canadienne pour l'Action de grâce

S'appuyant sur le succès de sa campagne de Pâques, qui braquait les projecteurs sur les éleveurs de dindon du Canada, Pensez Dindon a encouragé les consommateurs à soutenir les producteurs en optant pour le dindon canadien. Les publicités mettaient en vedette les Brubacher, d'Ontario, et les Boulay, du Québec, qui se rassemblaient en famille et entre amis autour d'un repas à base de dindon.

De plus, Haan Palcu-Chang (@haanpc) et Frédérique Lachance-Brulotte (@folksandforks), deux partenaires culinaires de Pensez Dindon, ont aidé les Canadiens à perfectionner leurs techniques pour cuisiner le dindon à l'occasion de l'Action de grâce. Dans le cadre de programmes en magasin, le dindon canadien, élevé par des éleveurs de dindon d'ici, était célébré pour sa façon d'ajouter une saveur uniquement canadienne à l'Action de grâce.



Pour un avant-goût de l'Action de grâce

Pensez Dindon a fait équipe avec Tim Hortons, une marque canadienne, en donnant encore plus de visibilité à son sandwich Festin suprême de dinde, offert pour une durée limitée. Composé de tranches de poitrine de dindon 100 % canadien, d'une farce style maison et d'une sauce aux canneberges, le sandwich chaud comprend toutes les saveurs traditionnelles de l'Action de grâce.

Le logo de Dindon canadien était affiché bien en évidence sur les menus des plus de 4 000 succursales Tim Hortons du Canada où le sandwich Festin suprême de dinde était en vente. S'unissant aux efforts de Tim Hortons, Pensez Dindon a fait la promotion du sandwich sur la page d'accueil de son site Web, dans son bulletin et sur les médias sociaux.

De plus, afin de renforcer l'origine 100 % canadienne du dindon utilisé dans le sandwich Festin suprême de dinde, Pensez Dindon a fait appel à Emmy Fecteau, joueuse professionnelle de la LPHF, et à des créateurs pour élaborer du contenu de médias sociaux faisant la promotion du sandwich. Une vidéo approuvée par les producteurs canadiens a contribué à accentuer davantage ce message.



Mise à jour sur le commerce

Le Canada et les États-Unis

Alors que le président Trump et le Premier ministre Carney ont exprimé leur intention de résoudre les tensions actuelles pendant le sommet du G7, les négociations au titre de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) sont reportées en raison de la surcharge administrative à laquelle fait face Washington. L'incertitude qui entoure les négociations de l'ACEUM risque de se prolonger au minimum jusqu'à la fin de l'automne.

Affaires mondiales Canada (AMC) a lancé son processus de consultation sur l'ACEUM et souhaite obtenir l'avis des parties prenantes d'ici le 3 novembre 2025. En collaboration avec des partenaires, les ÉDC soumettront leurs commentaires afin de défendre la gestion de l'offre et de renforcer la nécessité de ne pas diminuer les droits de douane pour dépassement des quotas ou améliorer l'accès au marché accordé aux États-Unis. Consultez la page suivante pour en savoir plus sur le processus de consultation : [Faites part de vos opinions : Consultation de la population canadienne sur le fonctionnement de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique \(ACEUM\)](#).

Du côté des États-Unis, la Cour d'appel fédérale a rejeté l'argument de Trump selon lequel certains droits de douane étaient autorisés en vertu d'une loi sur les pouvoirs économiques d'urgence et a décrété que la plupart des droits de douane, y compris ceux imposés au Canada, sont illégaux. Toutefois, la décision n'est pas finale, puisque le gouvernement a demandé à la Cour suprême des États-Unis de se pencher sur le dossier, ce qui est prévu pour le 5 novembre 2025.

Le Canada et le commerce international

Le gouvernement du Canada continue d'explorer les façons de diversifier ses activités commerciales. Bien que nos secteurs d'exportation y trouvent là une importante occasion économique, les négociations commerciales peuvent comporter un certain risque et entraîner un accès accru au marché pour les produits visés par la gestion de l'offre. Les ÉDC continuent d'interagir avec le gouvernement fédéral à l'égard de toute discussion commerciale émergente, le cas échéant.

Accord de partenariat économique global (APEG) entre le Canada et l'Indonésie

Le 24 septembre 2025, le Canada a annoncé un nouvel accord commercial avec l'Indonésie. L'entente vise à éliminer ou à réduire les droits de douane et les obstacles non tarifaires, à créer un environnement de commerce et d'investissement plus transparent et prévisible, et à fournir de nouvelles occasions aux travailleurs et aux industries du Canada dans des secteurs d'activité comme les technologies propres, l'agroalimentaire, l'infrastructure, les minéraux essentiels et les services financiers. Une fois l'APEG entièrement mis en œuvre, plus de 95 % des exportations canadiennes actuelles vers l'Indonésie verront leurs droits de douane réduits ou complètement éliminés, ce qui rendra les produits d'exportation canadiens, comme le blé, la potasse, le bois et le soya, bien plus concurrentiels en Indonésie. L'accord, d'une grande importance pour le secteur du dindon, ne fournit pas d'accès au marché pour les produits sous gestion de l'offre.

Négociations avec le Mercosur

Le Canada et le Mercosur (un bloc commercial sud-américain dont les membres sont l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, ainsi que sept autres pays) relancent actuellement les négociations relatives à un accord de libre-échange, qui sont tombées au point mort en 2020 en raison des élections et de la pandémie de COVID-19. Les négociateurs en chef doivent se réunir en octobre 2025 afin de raviver

Mise à jour sur le commerce

officiellement les discussions portant sur l'accès au marché, les services, les investissements et d'autres sujets. Bien que cet engagement renouvelé tienne compte de la stratégie du Canada pour diversifier ses relations commerciales, il soulève certaines préoccupations pour l'agriculture canadienne.

Organisation mondiale du commerce

Alors que les représentants de l'OMC établis à Genève ont recommencé à se réunir pour la seconde moitié de 2025, les tensions continuent de s'intensifier entre Washington et le système commercial multilatéral. Le plus récent développement provient du Brésil, qui a intenté une poursuite judiciaire contre les États-Unis en réponse aux droits de douane de 50 % imposés sur ses exportations. Alors que le gouvernement américain a officiellement accepté la demande de « consultations » du Brésil, il a déjà laissé entendre qu'il considère ces droits de douane comme une question de « sécurité nationale », ce qui laisse peu de place à un dialogue constructif. La paralysie de l'Organe d'appel de l'OMC nuit à la contestation judiciaire du Brésil, affaiblissant ainsi sa stratégie.

Tandis que les politiques commerciales en vigueur des États-Unis remettent largement en question les règles de commerce international, l'avenir de l'OMC pourrait reposer sur le fait que ses membres choisissent collectivement de maintenir l'ordre existant ou de laisser le système s'éroder. Cette question sera vitale pour les discussions de réforme prévues pour les mois à venir.

À cet égard, l'OMC se prépare en vue de la 14^e Conférence ministérielle (MC14) qui aura lieu en mars 2026 à Yaoundé, au Cameroun. Les membres sont généralement d'accord avec le caractère essentiel de la réforme, mais des mésententes subsistent en ce qui concerne l'agriculture, les subventions et le règlement des différends.

Le système de commerce international fondé sur des règles maintenu par l'OMC permet au Canada de protéger la gestion de l'offre et de soutenir les producteurs canadiens. Les ÉDC et le GO-5 continuent de privilégier l'engagement et de surveiller le travail effectué à l'OMC et dans le cadre de la session extraordinaire du Comité de l'agriculture.

Les ÉDC ont participé au forum public en compagnie d'autres collègues du GO-5 et ont assisté à plusieurs réunions avec les nations membres de l'OMC et avec l'ambassadrice canadienne auprès de l'OMC, Nadia Theodore.



Analyse du marché

Le tableau ci-dessous affiche les chiffres et les prix réels de la production canadienne et américaine des principales grandes cultures pour les saisons 2023-2024 et 2024-2025 ainsi que les prévisions pour la saison 2025-2026. Ces chiffres sont fondés sur la production agricole et les rapports prévisionnels d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et du département américain de l'agriculture (USDA).

Production (1 000 000 t) et prix (\$CA/t) des récoltes de céréales fourragères et de graines oléagineuses par campagne agricole												
2023-2024					Prévisions pour 2024-2025				Prévisions pour 2025-2026			
Production		Price			Production		Price		Production		Price	
É.-U.	CA	Total	\$CA/t		É.-U.	CA	Total	\$CA/t	É.-U.	CA	Total	\$CA/t
Céréales fourragères												
Mais	389.7	15.4	405.1	\$ 211	377.6	15.3	393.0	\$ 223	427.1	15.5	442.6	\$ 215
Orge	4.1	8.9	13.0	\$ 314	3.1	8.1	11.3	\$ 296	3.1	8.3	11.4	\$ 285
Avoine	0.9	2.6	3.5	\$ 354	1.0	3.4	4.4	\$ 345	1.0	3.4	4.4	\$ 330
Sorgho	8.1	0.0	8.1	\$ 262	8.7	0.0	8.7	\$ 225	10.2	0.0	10.2	\$ 200
Total	403	27	430		391	27	417		441	27	469	
Blé (sauf dur)	47	29	76	\$ 317	51	30	81	\$ 282	50	30	80	\$ 270
Graines Oléagineuses												
Canola	1.9	19.2	21.1	\$ 715	2.2	19.2	21.4	\$ 677	2.2*	20.0	22.2	\$ 675
Soya	113.3	7.0	120.3	\$ 572	118.8	7.6	126.4	\$ 487	118.1	7.1	125.2	\$ 495
Tourteau de soja	49.1	1.3	50.4	\$ 386	52.5	1.4	53.9	\$ 365	54.6	1.3	55.9	\$ 338
Total	164	27	192		174	28	202		175	28	203	

Sources :

Canada : perspectives des principales grandes cultures (AAC)

États-Unis : Oil Crops Outlook, Wheat Outlook et Feed Grains Yearbook (USDA)

Remarque : Le prix du tourteau de soja est un montant en dollars américains par tonne américaine rapporté en dollars canadiens par tonne métrique

* Ces nombres ont été reportés depuis la période précédente en raison de l'absence de données prévisionnelles.

Pour la saison de croissance 2025-2026, AAC prévoit des hausses de production dans l'ensemble des principales cultures par rapport à 2024-2025, à l'exception du soja. Toutefois, ces hausses sont relativement petites, allant de 0,5 % à 2 %, avec l'exception notable du canola, qui devrait augmenter de 4,1 %. Le cours de la plupart des cultures devrait réduire d'environ 3 % à 4 % par rapport à 2024-2025, bien que la baisse de prix prévue des tourteaux de soja et du sorgho est respectivement de 7,5 % et de 10,9 %.

Pour les États-Unis, l'USDA a des attentes plus contrastées pour la production de cultures pendant la saison 2025-2026. Alors que la production de céréales, comme le maïs et le sorgho, risque d'augmenter de 13 % à 17 %, les autres céréales, à savoir l'orge et l'avoine, devraient enregistrer une diminution de 2 % à 6 %. Cependant, le gain net de la production de céréales avoisine les 13 %.

Communications d'entreprise



Les représentants des Éleveurs de dindon du Canada (TFC), Jacob Hofer ainsi que Kurtis et Blake Allaer, apparaissent à gauche avec des représentants de l'ensemble du SM5, et à droite avec l'honorable Kody Blois, secrétaire parlementaire du premier ministre.

Événement Downtown Diner

Les ÉDC ont pris part au Downtown Diner, un événement annuel unique tenu le 2 octobre sur Sparks Street, à Ottawa, en présence du GO-5. L'événement a réuni des parlementaires (députés et sénateurs), des membres de la collectivité locale, et des représentants des médias et avait pour but de s'adresser aux producteurs de partout au pays. Cet événement est organisé chaque année pour attirer l'attention sur les attributs positifs du lait, de la volaille et des œufs canadiens, et pour souligner l'importance de la gestion de l'offre dans les cinq secteurs et dans le système alimentaire canadien en général.

Les ÉDC, représentés par J. Hofer, de Saskatchewan, et de K. Allaer, d'Ontario, ont contribué à mettre en lumière les contributions des éleveurs de dindon canadiens. Cette initiative constitue une occasion continue de renforcer les relations avec les décideurs qui façonnent les politiques ayant une incidence sur la communauté agricole et la gestion de l'offre.

Consultez le communiqué de presse : <https://www.leseleveursdedindonducanada.ca/medias/actualites/l-evenement-cantine-du-centre-ville-celebre-les-producteurs-canadiens-et-leurs-produits-alimentaires/>.

Mise à jour sur la gestion de l'offre et les médias

Le Parlement et le Sénat ayant repris leur session, les ÉDC effectueront un suivi sur les demandes de réunion de la session précédente en vue de collaborer avec les décideurs sur l'importance d'un système de gestion de l'offre robuste. Ces efforts sont axés à la fois sur le secteur canadien du dindon et sur la gestion de l'offre en général.

Des mises à jour périodiques sur les activités médiatiques et les développements sectoriels sont communiquées dans le bulletin bimensuel *Eye on the Industry* (en anglais uniquement). Si vous souhaitez le recevoir, veuillez envoyer un courriel à mmackimmie@tfc-edc.ca.

Programmes à la ferme

Donnez votre avis sur la stratégie d'utilisation des antimicrobiens du secteur du dindon

Depuis 2020, le secteur canadien du dindon a mis en œuvre une stratégie d'utilisation des antimicrobiens (UAM) à l'échelle sectorielle. Cette stratégie fait suite à l'attention mondiale accrue portée à la menace de la résistance aux antimicrobiens (RAM) et vise à bâtir et à conserver la confiance des consommateurs envers le dindon canadien ainsi qu'à répondre aux besoins des transformateurs, des restaurants et des détaillants tout en maintenant des options de traitement efficaces.

En 2019 et en 2021, les ÉDC ont mené des sondages de suivi auprès des producteurs et des vétérinaires aviaires afin de recueillir des données sur le recours à la stratégie d'UAM et sur son incidence sur le secteur du dindon. Les résultats des sondages ont été examinés par le Conseil d'administration des ÉDC afin d'orienter la stratégie, les communications et le développement des ressources. Comme un certain temps s'est écoulé depuis les plus récents sondages et que le secteur du dindon a dû composer avec des défis émergents au chapitre des maladies au cours des dernières années, les ÉDC lancent un nouveau sondage auprès des intervenants du secteur. L'objectif est de recueillir des commentaires sur la stratégie et ses répercussions en vue d'informer la nécessité de revoir l'approche dirigée par l'industrie en ce qui concerne l'UAM au sein du secteur.

Pour accéder au sondage, cliquez sur le lien suivant :

www.surveymonkey.com/r/tfc-amu-survey-2025-fr.

Le sondage se déroulera du 27 octobre au 28 novembre 2025.



Programmes à la ferme

Rappel – mise en œuvre de la nouvelle feuille d'information sur le troupeau (version 9.0) d'ici le 1^{er} janvier 2026

Comme nous l'avons indiqué précédemment, des changements mineurs ont été apportés à la feuille d'information sur le troupeau afin de s'assurer qu'elle répond au règlement sur la salubrité des aliments au Canada. La nouvelle feuille d'information sur le troupeau (version 9.0) doit être utilisée d'ici le 1^{er} janvier 2026. Des copies papier de la nouvelle version ont été distribuées aux provinces plus tôt cette année. Un document électronique peut également être téléchargé sur le portail des programmes à la ferme des ÉDC (www.tfconfarmprograms.ca/fr).

Le Règlement sur la salubrité des aliments au Canada stipule que le niveau de dosage des vaccins administrés au couvoir doit être consigné dans la feuille d'information sur le troupeau, ce qui n'était pas le cas de la version précédente (version 8.0). L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a demandé que cette information soit ajoutée à des fins de conformité réglementaire, et le secteur a collaboré avec l'ACIA pour rendre cette mise à jour aussi simple que possible.

Aperçu des changements :

- La question no 1 a été modifiée afin de cibler uniquement les médicaments administrés au couvoir. Cette question ne couvre plus les vaccins administrés au couvoir.
 - Nouvelle question no 1 : Des médicaments ont-ils été administrés au couvoir?
- La question n 2 a été modifiée afin d'inclure les vaccins au couvoir et à la ferme.
 - Nouvelle question no 2 : Des vaccins ont-ils été administrés au couvoir ou à la ferme?
- La question no 6 a été mise à jour pour exiger la dose des médicaments administrés en dérogation des directives de l'étiquette. La dose doit être consignée telle qu'elle est indiquée sur l'ordonnance.

Les producteurs doivent seulement consigner le dosage des vaccins comme « 1 dose », sans indiquer de quantité précise. Il est entendu que « 1 dose » tient compte des recommandations du fabricant ou de l'ordonnance du vétérinaire au couvoir. Aucune documentation supplémentaire ne doit être soumise avec la Feuille d'information sur le troupeau. Si un vaccin est donné au couvoir, ce sera indiqué sur l'ordonnance du vétérinaire ou sur le bon de livraison fourni par le couvoir.

Il est à noter que la pratique consistant à consigner « 1 dose » ne s'applique pas à la déclaration des dosages de médicaments administrés dans la moulée, dans l'eau ou par injection. Dans le cas des médicaments, les éleveurs doivent continuer de fournir le dosage réel (c.-à-d. la quantité inscrite sur l'ordonnance ou sur le bon de moulée).

Pour en savoir plus sur la manière de remplir la Feuille d'information sur le troupeau, veuillez consulter les instructions au dos du document.

Mise à jour sur la FCA

Présentée par la FCA

Dialogue Mexique-Canada sur les entreprises agricoles organisé par l'industrie

Le 14 octobre, Keith Currie, président de la FCA, a agi comme modérateur dans le cadre du dialogue Mexique-Canada sur les entreprises agricoles organisé par l'industrie.

Cette rencontre, qui donnait suite à la plus récente réunion du Groupe de travail sur l'Agro-industrie, a eu lieu dans le cadre de la nouvelle mouture du Plan d'action Canada-Mexique.

Cet événement, qui a réuni des représentants du secteur agroalimentaire, était organisé par le conseil agricole national (Consejo Nacional Agropecuario ou CNA) et la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), en collaboration avec le ministère de l'Agriculture de chacun des pays. Le dialogue visait à aborder de façon plus générale des enjeux stratégiques, comme l'importance de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) à titre d'élément fondamental pour renforcer les chaînes d'approvisionnement entre les deux pays.

Les ministres et secrétaires de l'Agriculture du Canada et du Mexique ont tous assisté à la fin de la rencontre, où ils ont pu entendre les recommandations de l'industrie et en discuter.

Un communiqué de presse conjoint portant sur cet événement peut être consulté [ici](#).

Conférence agricole Amérique du Nord-Union européenne

La FCA a pris part à la Conférence agricole entre l'Amérique du Nord et l'Union européenne (AN-UE) tenue au lac de Côme, en Italie, où elle représentait le Canada.

La Conférence AN-UE est un événement qui rassemble, deux fois par année, des dirigeants agricoles de l'Union européenne (UE) et d'Amérique du Nord pour discuter des enjeux pressants touchant le secteur agricole des deux côtés de l'Atlantique, et ce, dans un environnement constructif conçu pour approfondir la collaboration et fournir une plateforme permettant d'échanger des idées et de trouver des solutions.

La FCA avait les objectifs suivants lors de la conférence :

- Renforcer l'intégration et la coopération entre les dirigeants de groupes agricoles nord-américains dans le cadre de l'examen de l'ACEUM à venir.
- Explorer la possibilité de renforcer les partenariats entre les groupes agricoles et les liens commerciaux avec les marchés européens dans le contexte de la perturbation commerciale avec les États-Unis.
- Trouver des occasions de collaborer ou d'explorer des pratiques exemplaires dans les principaux dossiers d'intérêt.

La FCA prend part au forum public 2025 de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

Brodie Berrigan, directeur principal des relations gouvernementales et de la politique agricole de la FCA, a assisté au forum public 2025 de l'OMC, qui s'est déroulé du 16 au 19 septembre.

M. Berrigan a participé à cet événement dans le cadre de la délégation de l'Organisation Mondiale des Agriculteurs (OMA), à titre de facilitateur du Groupe de travail sur le commerce international de l'OMA.

Pendant le forum, il a animé une table ronde intitulée « Connecter la ferme au marché en utilisant des données sûres grâce à la numérisation ». Cette table ronde était axée sur les cadres commerciaux numériques et les nouvelles occasions qu'ils peuvent générer pour les producteurs, tout en s'attaquant à des enjeux clés, comme la propriété, la confidentialité et la transparence des données.

Mise à jour du TFC

Représentants des ÉDC à la Conférence agricole Amérique du Nord-Union européenne



La directrice Debbie Etsell, le vice-président Jelmer Wiersma et la gestionnaire du conseil de la Saskatchewan, Cinthya Wiersma, avec une délégation du Mexique.

À l'occasion de la Conférence agricole Amérique du Nord-Union européenne qui s'est tenue à Côme, en Italie, plus tôt cet automne, les ÉDC étaient représentés par Jelmer Wiersma, vice-président, et Debbie Etsell, membre du conseil d'administration. En raison de l'incertitude engendrée par la politique commerciale américaine actuelle, une importance particulière a été accordée au commerce international des produits agricoles et alimentaires, ainsi qu'à la nécessité pour les groupes agricoles des deux côtés de l'Atlantique de collaborer encore plus étroitement pour façonner une politique agricole à l'échelle mondiale ainsi

que dans leur territoire respectif. De plus, la pénurie de main-d'œuvre à laquelle sont confrontées les différentes nations représentées dans le cadre de la Conférence a renforcé la pression pour élaborer des politiques nationales garantissant l'offre de main-d'œuvre. La plupart des panélistes et des participants ont également mis l'accent sur la hausse du coût des intrants dans les exploitations agricoles et à l'étape de la transformation, de même que sur leurs préoccupations quant à l'accessibilité de l'approvisionnement alimentaire mondial pour les populations dans le besoin. Par ailleurs, les perspectives globales habituelles concernant les tendances des consommateurs et des marchés ainsi que l'importance continue de la durabilité ont été fournies par Rabobank. Il est important de noter que, comme indiqué dans la mise à jour sur la FCA ci-dessus, les représentants des différents pays ont pris part à plusieurs réunions parallèles. Comme de nombreux volets de l'agriculture passent par des organes internationaux comme l'OMC, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'ONU, ces rencontres constituent un élément clé de la conférence. Ces organismes influent sur la production agricole et la transformation des aliments à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, il importe donc de s'assurer que les représentants du secteur agricole ont une voix forte et unie.

Prochaines réunions

Conférence pour l'avancement des femmes en agriculture
Du 23 au 25 novembre 2025
Niagara Falls (Ontario)

284^e réunion d'affaires des ÉDC
Du 3 au 4 décembre 2025
Toronto (Ontario)

Assemblée générale annuelle de l'International Poultry Council (IPC)
Du 25 au 26 janvier 2026
Géorgie, États-Unis

Conférence The Future of Food 2026
10 février 2026
Ottawa (Ontario)

Congrès annuel 2026 de la National Turkey Federation
18 au 21 février 2026
Floride, États-Unis

285^e réunion d'affaires des ÉDC et 52^e assemblée générale des ÉDC
Du 25 au 26 mars 2026
Ottawa (Ontario)



Les Éleveurs de dindon du Canada
7145, avenue West Credit
Bâtiment 1, bureau 202
Mississauga ON L5N 6J7
Tél. : 905-812-3140
Télécopie : 905-812-9326
E : info@tfc-edc.ca

leseleveursdedindonducanada.ca
dindoncanadien.ca

